



SECRETARIAT

AS/Cult (2022) CB 03
29 avril 2022

À l'attention des membres de la Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias

Carnet de bord de la réunion tenue de manière hybride à Strasbourg les 21, 26 et 28 avril 2022

La **Commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias**, réunie de manière hybride à Strasbourg le jeudi 21 avril 2022 de 14h à 14h45, le mardi 26 avril 2022 de 14h à 15h30 et le jeudi 28 avril 2022 de 8h30 à 10h, sous la présidence de Lord Alexander Dundee (Royaume-Uni, CE/AD),

Jeudi 21 avril 2022 de 14h à 14h45, en ce qui concerne :

- ***Pour une évaluation des moyens et des dispositifs de lutte contre l'exposition des enfants aux contenus pornographiques*** (*Rapporteur pour avis : M. Stefan Schennach, Autriche, SOC*) : a adopté à l'unanimité un avis de commission et a déposé deux amendements au projet de résolution présenté par la Commission des questions sociales, de la santé et du développement durable;
- ***Déclaration de la commission*** : a pris note qu'il n'y avait plus de temps pour traiter le point et a décidé de le traiter lors d'une séance ultérieure ;

Mardi 26 avril 2022 de 14h à 15h30, en ce qui concerne :

- ***Programme de travail de la commission*** :

Renvois en commission et désignation de rapporteur.e.s : a désigné :

- M. Andriy Pavlo Sushko (Ukraine, CE/AD) rapporteur sur « Enseignement en ligne et besoins éducatifs spéciaux des enfants handicapés et sujets à des difficultés d'apprentissage » ([Doc. 15447](#)), sous réserve de sa déclaration d'absence de conflit d'intérêts,
 - M. Alberto Ribolla (Italie, CE/AD) rapporteur sur « Patrimoine culturel et changement climatique » ([Doc. 15470](#)), sous réserve de sa déclaration d'absence de conflit d'intérêts,
 - M. Roberto Rampi (Italie, Soc) rapporteur sur « Le rôle des lieux de mémoire : lieux de commémoration et d'éducation à la citoyenneté démocratique » ([Doc. 15471](#)), et a entendu sa déclaration d'absence de conflit d'intérêts ;
- ***Prix du Musée du Conseil de l'Europe*** (*Représentant de la commission pour le Prix du Musée du Conseil de l'Europe : M. Roberto Rampi, Italie, SOC*) :
a pris la décision de garder le trophée « La femme aux beaux seins » (par Joan Miró) en exposition permanente à Strasbourg ;

a tenu une audition avec la participation de M. Shane Clarke, Directeur de Nano Nagle Place, Cork, Irlande, lauréat du Prix du Musée 2022 du Conseil de l'Europe, et Mme Jette Sandahl, Présidente du Forum Européen du Musée (FEM) ; a pris note de l'organisation avec la Ville de Strasbourg de la cérémonie du Prix du Musée le mardi 26 avril à 20h30 au Palais Rohan ;

- **Programme de travail de la commission :**

Demandes ou informations de la part des rapporteur.e.s : a entendu les déclarations d'absence de conflit d'intérêts respectives de :

- M. Mogens Jensen (Danemark, SOC), Rapporteur général sur la liberté des médias et la sécurité des journalistes,
- Mme Marijana Balić (Croatie, PPE/DC), représentante auprès du Centre européen pour l'interdépendance et la solidarité mondiales (Centre Nord-Sud),
- M. Roberto Rampi (Italie, SOC), représentant, auprès du Comité des œuvres d'art du Conseil de l'Europe (C-ART),
- Mme Foteini Pipili (Grèce, PPE/DC), représentante auprès de Europa Nostra - Fédération paneuropéenne du patrimoine ;

- **Déclaration de la commission :** sur la base d'une proposition de Lord George Foulkes (Royaume-Uni, SOC), a adopté une déclaration écrite intitulée « Dire non à la guerre en interdisant aux ressortissants russes et biélorusses d'assister à tous les événements organisés dans les domaines de la science, de l'éducation, du sport et des médias » (en annexe) ;

Jeudi 28 avril 2022 de 8h30 à 10h, en ce qui concerne :

- **La protection du journalisme et la sécurité des journalistes en Europe :** a tenu un échange de vues avec la participation des représentant.e.s des partenaires de la Plateforme pour renforcer la protection du journalisme et la sécurité des journalistes : Mme Maria Ordzhonikidze, Fondation Justice pour les journalistes et M. William Horsley, Association des journalistes européens ;

- **Programme de travail de la commission :**

Approbation des visites d'information de rapporteur.e.s : a approuvé, sous réserve de la disponibilité des fonds, la visite d'information de Lord George Folkes (Royaume-Uni, SOC), rapporteur pour suivi sur « La gouvernance du football : les affaires et les valeurs », invité à se joindre à la délégation conduite par M. Bjørn Berge, Secrétaire Général adjoint du Conseil de l'Europe, lors de la visite de l'UEFA à Nyon, Suisse (dates à établir ultérieurement) ;

Désignation de représentant.e.s pour les événements à venir : a approuvé, sous réserve de la disponibilité des fonds, la participation de M. Roberto Rampi (Italie, SOC), Représentant de la commission pour le Prix du Musée du Conseil de l'Europe, à la Cérémonie du Prix européen du Musée de l'année (EMYA), qui aura lieu les 6-7 mai 2022 à Tartu, Estonie ;

Demandes ou informations de la part des rapporteur.e.s : a pris note que M. Roberto Rampi (Italie, SOC), rapporteur sur « Le rôle des lieux de mémoire : lieux de commémoration et d'éducation à la citoyenneté démocratique », souhaite demander à Mme Luisa de Bivar Black de préparer un rapport d'expert, et a donné son accord ;

Projets de propositions de résolution et de recommandation : a été informée par Mme Yevheniia Kravchuk (Ukraine, ADLE) de son souhait de soumettre à la commission un projet de proposition de résolution sur le problème des actions visant l'effacement de l'identité culturelle d'une population en temps de conflit armé et en temps de paix ;

- **Composition des sous-commissions :** a approuvé les changements suivants :

Sous-commission de l'éducation, de la jeunesse et du sport :

- M. Niklaus-Samuel Gugger (Suisse, PPE/DC) devient le remplaçant de M. Roland Rino Büchel ;

Sous-commission des médias et de la société de l'information :

- M. Niklaus-Samuel Gugger (Suisse, PPE/DC) devient membre titulaire, remplaçant Mme Ada Marra qui a quitté la commission ;

- **Communications du Président de la commission** : a pris note de l'appel à candidatures pour le Prix des Droits de l'Homme Václav Havel 2022 ;

- **Divers** :

a décidé d'ouvrir ses réunions de 2022 aux représentant.e.s élu.e.s de la Communauté chypriote turque¹ ;

a entendu une déclaration de la part de M. Alexandros Triantafyllidis (Grèce, GUE) au sujet des dommages causés à la porte impériale de Sainte-Sophie et de l'état d'abandon du site ;

- **Prochaines réunions** :

a décidé des prochaines dates des réunions de la commission comme suit :

9-10 mai 2022, Rome,
3^e partie de session 2022 (20-24 juin 2022),
4^e partie de session 2022 (10-14 octobre 2022),
5-6 décembre 2022, Paris (à confirmer) ;

Roberto Fasino, Dana Karanjac, Silvia Arzilli

cc : Secrétaire Générale de l'Assemblée parlementaire
Directeurs et agents du Secrétariat de l'Assemblée parlementaire
Secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques de l'Assemblée
Secrétaires des délégations d'observateurs et de partenaires pour la démocratie
Secrétaire Général du Congrès
Secrétaire du Comité des Ministres
Directeurs Généraux
Directeur du Cabinet de la Secrétaire Générale du Conseil de l'Europe
Directeur du Bureau de la Commissaire aux droits de l'homme
Directeur de la Communication
Représentations Permanentes auprès du Conseil de l'Europe

¹ Conformément à la Résolution 1376 (2004).

Annexe

26 avril 2022

Or. anglais

COMMISSION DE LA CULTURE, DE LA SCIENCE, DE L'ÉDUCATION ET DES MÉDIAS

Déclaration écrite

Dire non à la guerre en interdisant aux ressortissants russes et biélorusses d'assister à tous les événements organisés dans les domaines de la science, de l'éducation, du sport et des médias²

La commission de la culture, de la science, de l'éducation et des médias condamne fermement l'attaque lancée par la Fédération de Russie et le Bélarus contre l'Ukraine. Elle est profondément attristée par les ravages provoqués par cette guerre injustifiée et affirme sa solidarité pleine et entière avec le peuple ukrainien, dont elle salue l'immense courage et la grande détermination.

Les autorités russes musellent toute forme d'opposition et de critique ; il ne reste plus que la possibilité d'imposer des mesures strictes d'interdiction qui pourraient contraindre le peuple russe à regarder en face l'horreur de cette guerre que la propagande du gouvernement cherche à dissimuler.

La commission soutient les appels lancés par le CIO, exhortant toutes les fédérations sportives internationales à déplacer ou annuler leurs manifestations sportives prévues en Russie ou au Bélarus et recommandant à ces fédérations et aux organisateurs de manifestations sportives de ne pas inviter ni autoriser les sportifs et officiels russes et biélorusses à participer à des compétitions internationales.

La commission estime que des mesures similaires devraient s'appliquer également à d'autres événements et non pas aux seules manifestations sportives. Par conséquent, elle demande instamment aux décideurs et aux acteurs compétents des milieux du sport, des sciences, de l'éducation et des médias des Etats membres du Conseil de l'Europe de veiller à ce que :

- a) les équipes nationales, clubs et sportifs à titre individuel russes et biélorusses soient exclus de toutes les manifestations sportives ;
- b) les participants russes et biélorusses soient exclus de tous les événements scientifiques, éducatifs et médiatiques, et que tous les échanges ou partenariats dans ces domaines auxquels participent des ressortissants russes et biélorusses soient suspendus ou annulés.

Ces mesures ne devraient pas s'appliquer aux ressortissants russes et biélorusses qui ne représentent pas la Russie ou le Bélarus, ni ne participent, concourent ou se produisent sous la bannière de ces deux pays.

La commission appelle également les autorités des États membres à veiller à ce qu'aucun diffuseur audiovisuel ou organe de presse sous le contrôle des gouvernements russe et biélorusse ou de leurs agents soit autorisé à diffuser de la propagande dans les Etats membres.

² Déclaration adoptée par la commission le 26 avril 2022, sur la base d'une proposition de Lord George Foulkes (Royaume-Uni, Groupe des socialistes, démocrates et verts).